

TARIFS 2018 - 2019 PAR TRIMESTRE		ÉLÈVE EXTERNE			ÉLÈVE DEMI-PENSIONNAIRE			ÉLÈVE INTERNE		
		Scolarité			Scolarité + demi-pension* + goûter + plein air de 16h30 à 17h			Scolarité + repas + internat		
		1er tr.	2ème tr.	3ème tr.	1er tr.	2ème tr.	3ème tr.	1er tr.	2ème tr.	3ème tr.
PS - MS	Matin scolarité bilingue	1 040 €	1 040 €	1 040 €						
	Journée scolarité bilingue	1 140 €	1 140 €	1 140 €	1 594 € 4 repas/semaine	1 561 € 4 repas/semaine	1 432 € 4 repas/semaine			
GS - CP	scolarité bilingue	1 140 €	1 140 €	1 140 €	1 594 € 4 repas/semaine	1 561 € 4 repas/semaine	1 432 € 4 repas/semaine			
CE1 - CE2	scolarité bilingue	1 140 €	1 140 €	1 140 €	1 594 € 4 repas/semaine	1 561 € 4 repas/semaine	1 432 € 4 repas/semaine			
CM1 - CM2	scolarité bilingue	1 140 €	1 140 €	1 140 €	1 594 € 4 repas/semaine	1 561 € 4 repas/semaine	1 432 € 4 repas/semaine			
COLLÈGE de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	Anglais Cambridge inclus	1 042 €	1 042 €	1 042 €	1 609 € 5 repas/semaine	1 569 € 5 repas/semaine	1 407 € 5 repas/semaine			
LYCÉE de la 2 ^{nde} à la Terminale	Secondes Anglais Cambridge inclus	1 015 €	1 015 €	1 015 €	REPAS POUR LES LYCÉENS CARNET DE 10 TICKETS 74€			Chambre 4 615 €	Chambre 4 145 €	Chambre 3 675 €
	Premières et Terminales Anglais Cambridge en suppl.	910 € + 265 €	910 € + 265 €	910 € + 265 €				Chambre 4 530 €	Chambre 4 295 €	Chambre 3 355 €
Étude dirigée** de 17h à 18h 4 fois /semaine		+ 420 €	+ 390 €	+ 270 €	+ 420 €	+ 390 €	+ 270 €	COMPRIS 5 fois/semaine Étude dirigée par des enseignants de 17h à 18h et de 19h30 à 21h30		

NB : Frais supplémentaires le cas échéant : examens blancs corrigés à l'extérieur, colles orales, participation au matériel de technologie, d'arts plastiques et de laboratoire, cotisation à la Fédération des écoles privées laïques sous contrat, livres, fascicules, fournitures et dossiers scolaires, caution pour les livres prêtés, tabliers, activités informatiques, sportives et culturelles, sorties, voyages, dépôt de garantie internat.

*Possibilité d'1 à 5 repas par semaine, calculés au prorata.

**Tarifs calculés sur la base de 4 séances hebdomadaires. Possibilité d'1 à 4 séances par semaine pour l'école et le collège, calculées au prorata.